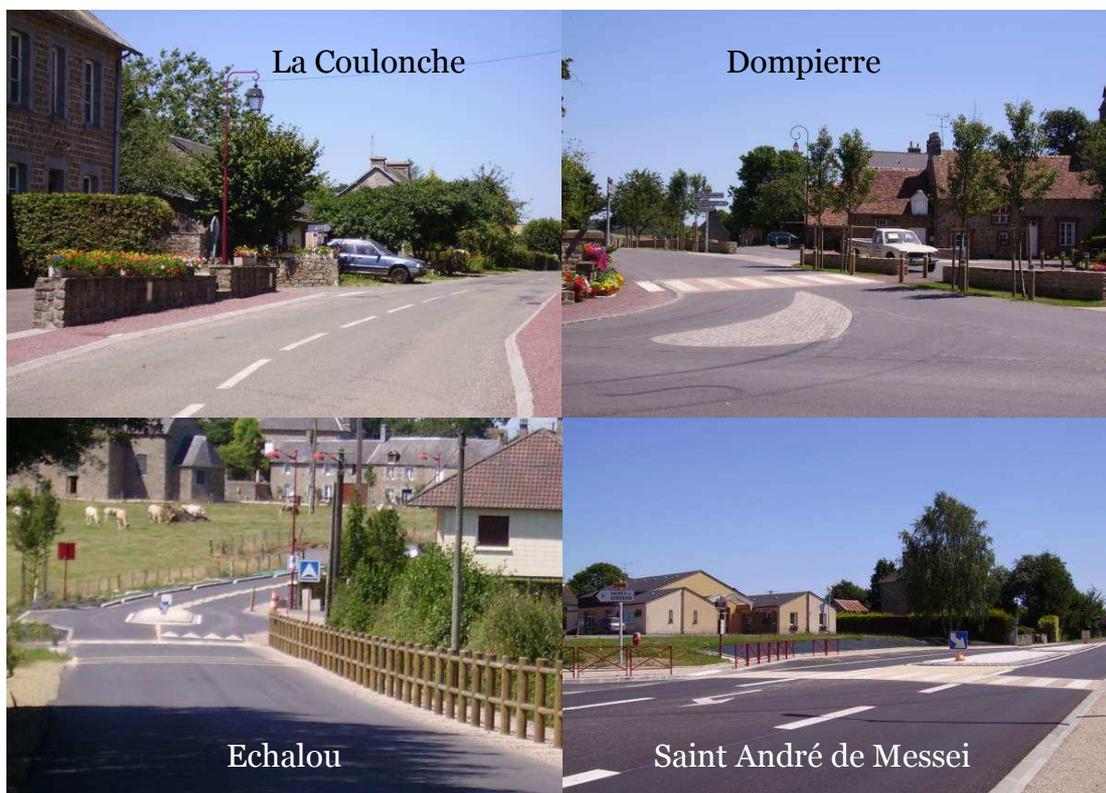


# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE VARENNE ET DU HOULME

## RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2007



Loi du 12 juillet 1999

55 Boulevard du Général De Gaulle 61440 MESSEI

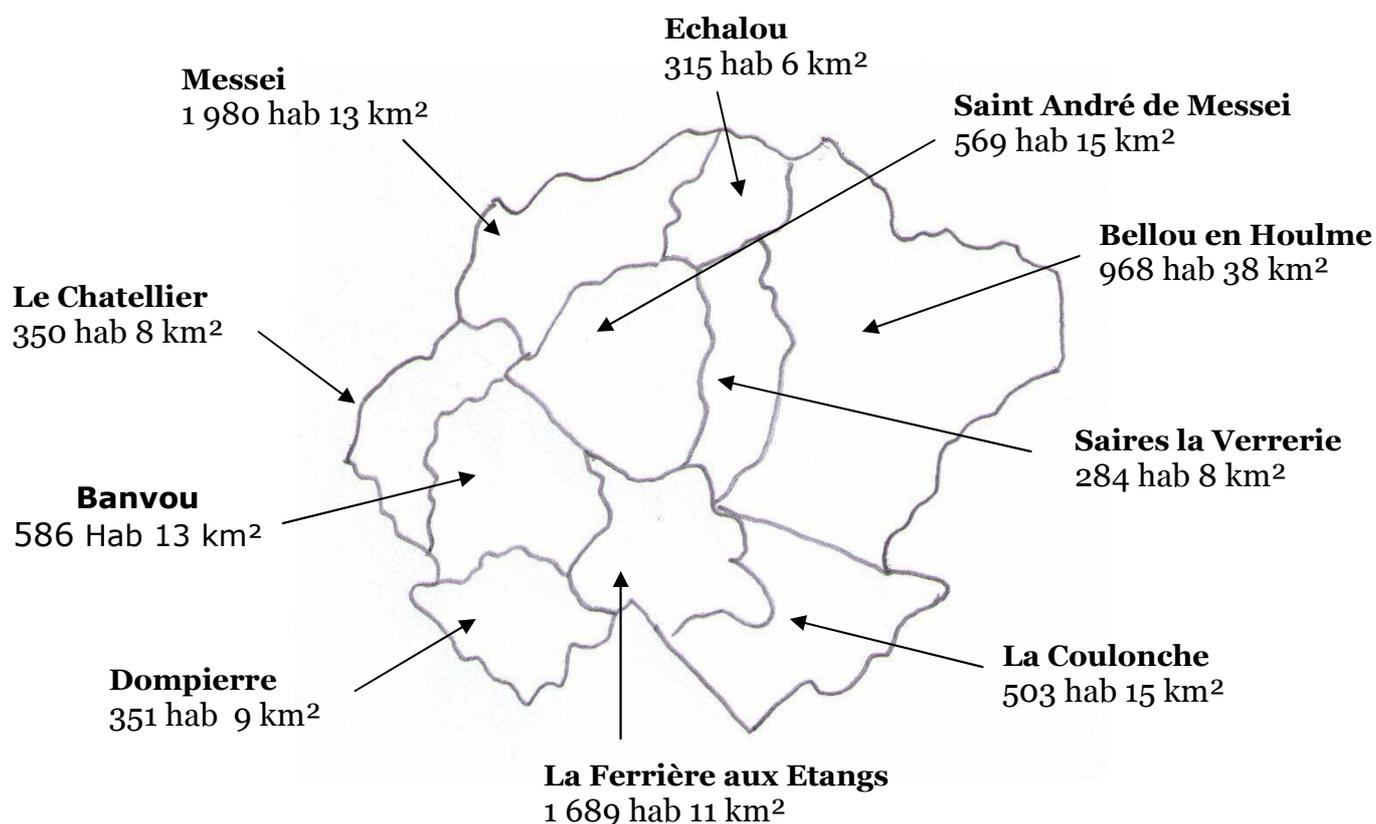
## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| La Communauté de Communes : .....                                      | 3  |
| En 2007 :.....   | 3  |
| Les élus de la CDC : .....   | 4  |
| Fonctionnement : .....   | 5  |
| Les Commissions : .....  | 5  |
| Taux d'imposition : .....  | 6  |
| Subventions : .....  | 6  |
| Compte Administratif : .....   | 6  |
| Section de fonctionnement : .....                                      | 7  |
| Section d'investissement : .....                                       | 8  |
| Compétences :.....   | 9  |
| Domaine économique : .....   | 10 |
| Aménagement de l'espace : .....  | 11 |
| Tourisme – Culture – Loisirs : .....                                   | 12 |
| Protection et mise en valeur de l'environnement – Cadre de vie : ..... | 12 |
| Voirie : .....   | 12 |

La Communauté de Communes exerce ses compétences depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995, créée à l'initiative de Monsieur Gérard Burel.

La Haute Varenne et du Houllme est composée de 10 communes représentant une population totale de 7 472 habitants au recensement de 1999 pour une superficie de 136 km<sup>2</sup>.

### Les communes membres :



### En 2007 !!!

- **Mai** : Réunion de travail avec Mme Bassot pour le dossier ZAC « Haute Varenne »
- **Juin** : Début des travaux de la dernière phase d'aménagement des bourgs inscrits dans le contrat de pôle signé en 2001 avec la Région.
- **Juin/Juillet** : Aménagement du bourg de La Coulonche
- **Sept**: Fête de la terre à Saires la Verrerie – Début des travaux d'aménagement du bourg à Dompierre
- **Octobre** : Début des travaux d'aménagement du bourg d'Echalou
- **Novembre** : Récépissé de la déclaration au titre de la loi sur l'eau pour l'aménagement de la ZAC « Haute Varenne »

# Les élus du Conseil Communautaire en 2007

## Président

**Gérard BUREL**, Président du Conseil Général, Conseiller municipal de Messei

## Vice-Président

**Jacques TOUTAIN**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Bellou en Houlme

## Conseillers communautaires

### Banvou

Jean Louis PELLERIN  
Alain Panchau

### Bellou en Houlme

Jacques TOUTAIN  
Gérard BERTRAND

### Dompierre

Daniel BIGEON  
Eric JARDIN

### Echalou

François LE MEUR  
Patrick LEBRUN

### La Coulonche

Bruno LOUISE  
Claude FROC

### La Ferrière aux Etangs

Marie-France LE BOZEC  
Jean Louis MARIE  
Thierry OLIVIER  
Vincent BEAUMONT

### Le Chatellier

Pierre DOFFENIES  
Thérèse SALLES

### Messei

Gérard BUREL  
Michel DUMAINE  
Francis HAMARD  
Alain DUVAL

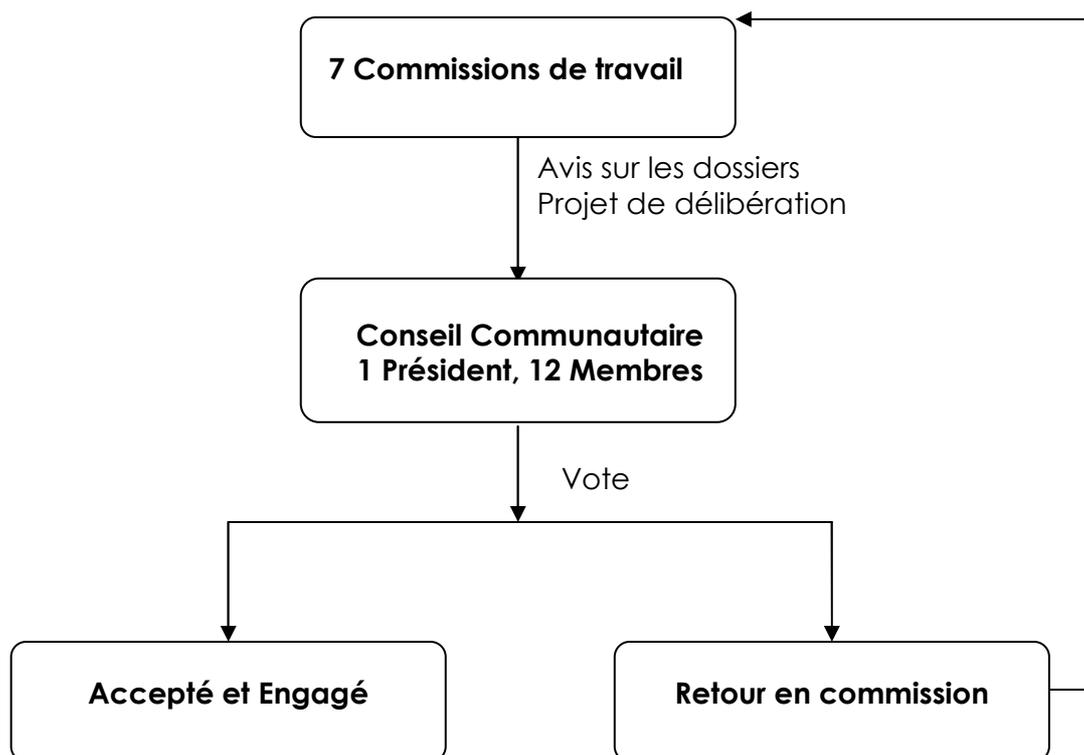
### Saint André de Messei

Madeleine DURAND  
Jean Claude GUILLEMINE

### Saires la Verrerie

Roland LAINE  
Marc TOUTAIN

## FONCTIONNEMENT



## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

### ➤ **Finances et affaires juridiques**

Jacques TOUTAIN (Président), Alain DUVAL, Madeleine DURAND, Marie-France LE BOZEC, Jean Claude GUILLEMINE, Vincent BEAUMONT, Pierre DOFFENIES.

### ➤ **Affaires économiques et de l'emploi**

Michel DUMAINE (Président), Marc TOUTAIN, Bruno LOUISE, Francis HAMARD, Eric JARDIN, Madeleine DURAND, Vincent BEAUMONT.

### ➤ **Aménagement de l'espace**

Jean Louis PELLERIN (Président), Roland LAINE, Thierry OLIVIER, Daniel BIGEON, François LE MEUR, Francis HAMARD, Jacques TOUTAIN.

### ➤ **Culture – Loisirs – Education**

Thérèse SALLES (Présidente), Claude FROC, Patrick LEBRUN, Jean Louis MARIE, Pierre DOFFENIES, Eric JARDIN.

### ➤ **Protection – Mise en valeur de l'environnement – cadre de vie – tourisme**

Marc TOUTAIN (Président), Thierry OLIVIER, Alain PANCHAU, Michel DUMAINE, Jacques TOUTAIN, Jean Louis MARIE, Jean Claude GUILLEMINE.

### ➤ **Voirie**

Alain PANCHAU (Président), Gérard BERTRAND, Bruno LOUISE, Alain DUVAL, Daniel BIGEON, François LE MEUR, Jean Claude GUILLEMINE, Jean Louis MARIE, Roland LAINE, Jean Louis PELLERIN, Thérèse SALLES.

# TAUX D'IMPOSITION

Les Taux d'imposition restent inchangés.

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Taxe d'habitation :     | 2.58% |
| Taxe Foncier bâti :     | 4.36% |
| Taxe Foncier non bâti : | 8.85% |
| Taxe professionnelle :  | 1.52% |

## SUBVENTIONS

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| Le Savoir et le Fer (Musée) :     | 15 000€ |
| Galerie Charles Léandre :         | 1 166 € |
| Association Loisirs et Culture    |         |
| Pays de la Varenne et du Houlme : | 3 000 € |
| Trottoirs Mouillées :             | 200€    |
| Jeunes agriculteurs de l'Orne :   | 7 472€  |

## CONTRIBUTIONS

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| GIP ADECO :                  | 7 472€   |
| ORNE DEVELOPPEMENT :         | 400 €    |
| Syndicat Mixte Voie Ferrée : | 22 790 € |
| SIRTOM Flers Condé :         | 391 384€ |
| SIRTOM des Andaines :        | 757€     |

## COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le résultat du compte administratif pour l'année 2007 est le suivant :

### Section Fonctionnement

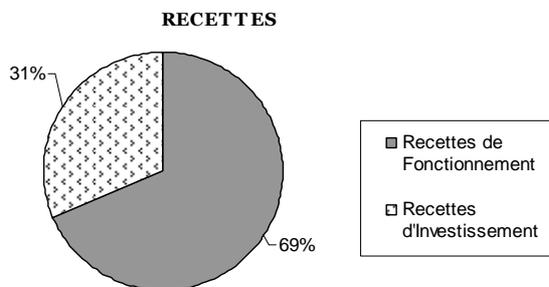
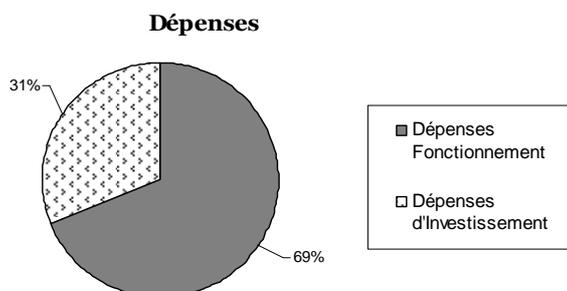
Dépenses : 1 070 582.15 €

Recettes : 1 181 693.22 €

### Section d'Investissement

Dépenses : 482 957.04 €

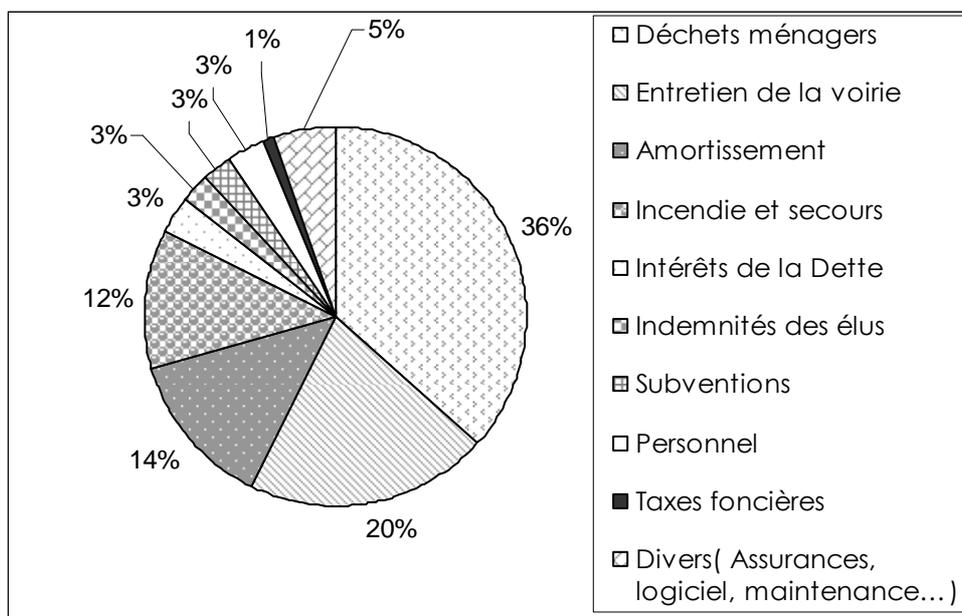
Recettes : 538 124.39 €



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

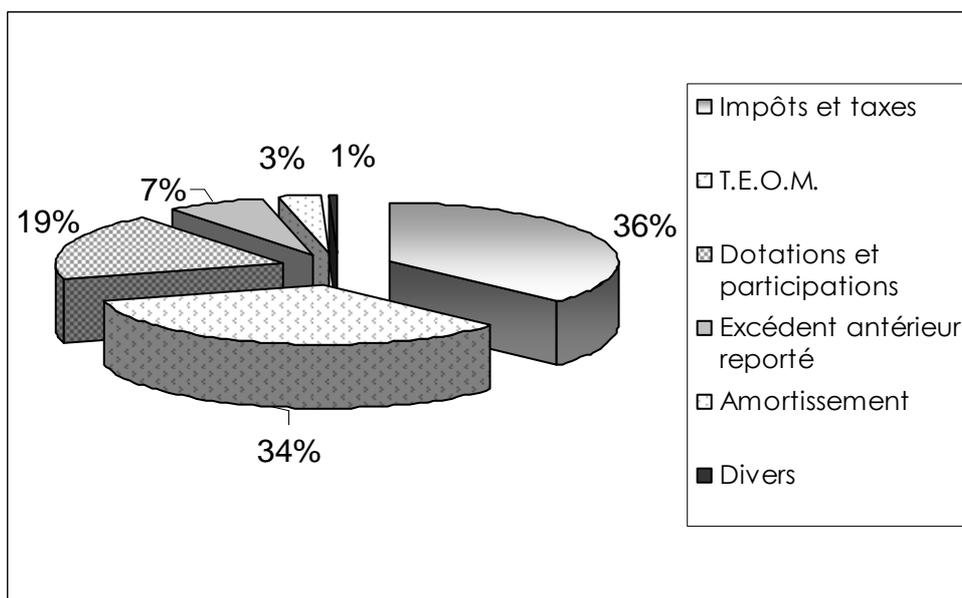
**Dépenses : 1 070 582.15 €**

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Déchets ménagers : 36%        | Intérêts de la dette : 3%                           |
| Entretien de la voirie : 20 % | Indemnités des élus : 3%                            |
| Amortissements : 14%          | Subventions : 3%                                    |
| Incendie et secours : 12%     | Taxes foncières : 1%                                |
| Personnel : 3. %              | Divers (Assurances, logiciels, maintenance...) : 5% |



**Recettes : 1 181 693.22€**

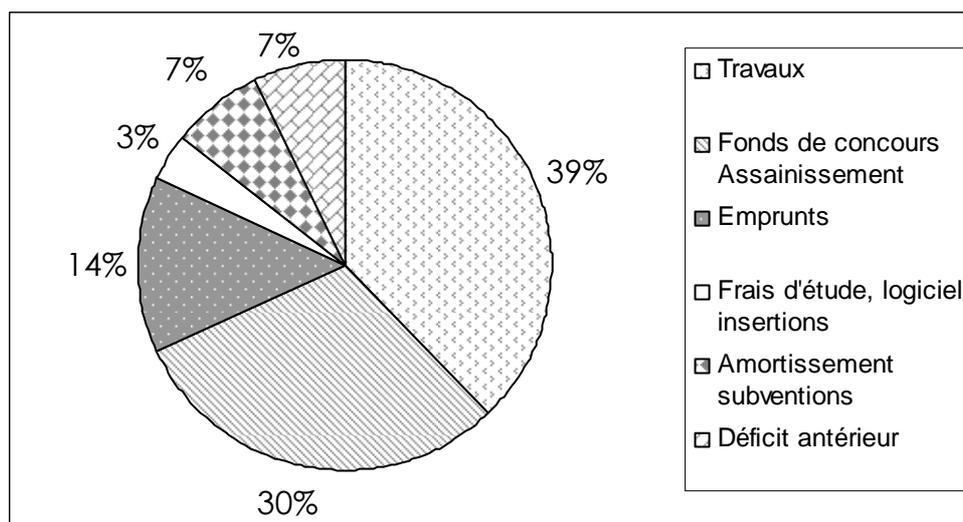
Impôts : 36%  
 T.E.O.M : 34%  
 Dotations et participations : 19%  
 Excédent antérieur reporté : 7%  
 Amortissement : 3%  
 Divers (produits financiers) : 1%



## SECTION D'INVESTISSEMENT

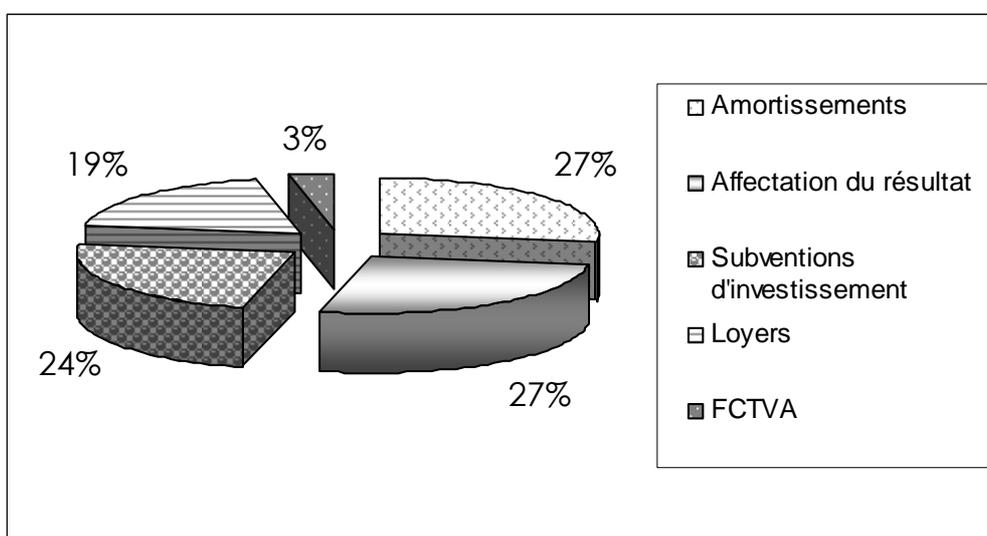
**Dépenses : 482 957.04 €**

Travaux : 39%  
Fonds de concours Assainissement : 30%  
Emprunts : 14 %  
Frais étude, logiciel et insertions : 3%  
Amortissement des subventions : 7%  
Déficit antérieur : 7%



**Recettes : 538 124.39 €**

Amortissement des subventions : 27%  
Affectation du résultat : 27%  
Subventions d'investissement : 24%  
Loyers : 19%  
FCTVA : 3%



# Compétences

Suite à la définition de l'intérêt communautaire

La Communauté de Communes de la Haute Varenne et du Houlme exerce, selon les dispositions de l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, les compétences suivantes :

## I – AU TITRE DES COMPETENCES OBLIGATOIRES

### **A – Domaine Economique**

- a) - *Toutes actions en ce domaine, industrielles, artisanales ou de services.*
- b) - *L'élaboration d'un inventaire prenant en compte les zones d'activités.*

### **B – Aménagement de l'espace**

- a) - *L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'habitat visant à répondre aux besoins en logement neufs et anciens et à favoriser et assurer, entre les communes, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.*
- b) - *L'étude, la constitution des dossiers et la mise en œuvre des opérations définies par le contrat de pôle intercommunal, tel qu'il sera signé avec la Région Basse-Normandie.*
- c) - *L'élaboration, la révision et le suivi d'un schéma de cohérence territoriale.*

## II – AU TITRE DES COMPETENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES

### **A – Tourisme – Culture – Loisirs**

- a) - *La mise en œuvre de projets visant au développement du tourisme (promotion, aménagement, accueil et hébergement) et contribuant à augmenter l'attrait du territoire communautaire.*
- b) - *Toutes actions visant à améliorer les chemins et sentiers de randonnée agréés par le Conseil de Communauté et assurant la continuité des itinéraires de promenade ou de randonnées sur le territoire communautaire.*
- c) - *La prise en charge financière d'animateurs pour des activités culturelles, sportives et éducatives.*

### **B – Protection et mise en valeur de l'Environnement – Cadre de vie**

- a) - *L'étude et la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées, en complémentarité ou en liaison avec les actions départementales, régionales et/ou de l'Etat.*

- b) – *L'entretien des cours d'eau dans le cadre des programmes agréés par le Conseil de Communauté.*
- c) – La collecte et le traitement des ordures ménagères.
- d) – La contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours.
- e) – Le Service Public d'Assainissement Non Collectif étant précisé que la Commune de Bellou en Houlme adhère au contrat territorial de la Rouvre.

### **C – Voirie**

L'entretien des voies communales et rurales revêtues (enduits, emplois partiels, curage des fossés, arasement et accotements), y compris les ouvrages d'art et à l'exclusion des trottoirs, de l'élagage et de l'épavage.

## **Domaine économique**

### ZAC de la Haute Varenne

Après les études de faisabilité et de diagnostic en 2003, l'étude d'impact et l'approbation du dossier de Création en 2005, la longue mission du Cabinet Sétur s'est achevée par l'approbation du dossier Réalisation en février 2007 et le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau le 19 novembre 2007.

Suite à l'arrêté de prescription de Monsieur le Préfet de la Région Basse-Normandie relatif à l'opération de diagnostic archéologique préventif, une convention a été signée avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Une étude géotechnique a été effectuée, en mars 2007, par le cabinet Fond Ouest afin d'étudier la nature du sol et sa portance.

Le Cabinet Ouest Infra, racheté par le groupe EGIS Aménagement, a été retenu en 2006 pour réaliser la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de la partie nord de la Z.A.C. Il a présenté dès décembre l'avant-projet des aménagements suivants ; VRD de l'extension de la voie d'accès à la partie nord, le bassin de rétention et son exutoire, et le rond point sur la CD 43. Des contrats avec les riverains seront nécessaires pour la réalisation de ces aménagements.

### Ateliers relais

Un crédit-bail avait été consenti au profit de l'entreprise Gine-Tranor le 12 juillet 1997. Il est arrivé à échéance le 24 septembre 2007. La Communauté de Communes a, par conséquent vendu pour 1.52€ symbolique l'atelier relais à l'entreprise Gine Tranor.

# Aménagement de l'espace

## Réhabilitation de l'ancienne école du gué plat à La Ferrière aux Etangs

Suite à la consultation lancée en février 2007, le bail à réhabilitation a été consenti au Pact Arim des Pays Bas Normands pour une durée de 23 années. Le projet consiste en l'aménagement de l'ancienne école en 6 logements locatifs ; 2 logements T3 d'une surface moyenne de 80m<sup>2</sup> et 4 logements T2 d'une surface moyenne de 55m<sup>2</sup>. Le dossier Projet a été validé par la commission Aménagement de l'espace en octobre. Le plan de financement et les demandes de subventions sont en cours.

## Les 6 logements locatifs à Messei

Le cabinet SAFEGE Environnement, maître d'œuvre de l'opération, a présenté le dossier projet dès février, mais le permis de construire déposé par l'organisme HLM, Orne Habitat, a été refusé au motif qu'il ne prenait pas en compte les contraintes liées à la présence de la Motte féodale. Une deuxième demande de permis de construire a été déposée puis accordée en octobre 2007.

La subvention DGE demandée par la Communauté de Communes n'a pas été attribuée pour l'année 2007. Une nouvelle demande a été formulée en novembre mais les travaux ne devaient pas être commencés.

La consultation selon la procédure adaptée a été lancée en décembre.

## Les 6 logements locatifs à Dompierre

La Commune de Dompierre et la Communauté de Communes ont décidé de créer un groupement de commandes pour que les travaux de viabilisation du lotissement communal et des logements locatifs, situés dans ce même lotissement, soient réalisés par les mêmes entreprises. Une consultation commune a par conséquent été lancée. L'entreprise Courteille a été retenue pour le lot 1 « Voirie-Terrassement-Assainissement » pour un montant de 100 173.64€ H.T et l'entreprise SO.GE.TRA. pour le lot 2 « réseaux souples » pour un montant de 33 443€ H.T.

La demande de subvention DGE a également été refusée pour l'année 2007. Une nouvelle demande a été formulée en fin d'année afin que les travaux du lotissement communal puissent débuter.

## Logements locatifs à Banvou

Le Cabinet Bellanger de Flers a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux VRD des 3 logements locatifs à Banvou. Ces travaux seront réalisés courant 2008-2009.

## Contrat de pôle

Les entreprises APPIA pour le lot 1 « Voirie », MATEX Environnement pour le lot 2 « Espaces verts » et Minéral services pour le lot 3 « Maçonnerie » ont été retenues pour réaliser les travaux d'aménagement divers des 5 bourgs. Le montant total des marchés de travaux est de 721 080,41 € H.T.

Les travaux sur la commune de La Coulonche ont eu lieu en juin et juillet 2007 pour un coût de 46 038,33 € H.T.

Les travaux du bourg de Dompierre ont débuté en septembre, ceux d'Echalou en octobre et la maçonnerie autour de l'église de Saint André de Messei en novembre. Ces travaux se termineront au cours du premier semestre 2008.

Les travaux de Saires la Verrerie débuteront au second trimestre 2008 pour la maçonnerie et seront repris au dernier semestre 2009, après les travaux d'assainissement de la commune et la programmation de l'enrobé du département.

## **Tourisme-Culture-Loisirs**

### L'association « Le Savoir et le Fer »

Monsieur le Président de l'association présente le projet de valorisation des sites miniers qui fait suite à l'étude du Cabinet Dumège. L'association souhaite entrer dans une phase active et sollicite les propriétaires des sites miniers pour qu'ils soient porteurs du projet et à ce titre ils pourront se porter candidat aux fonds alloués par le contrat de pays 2007-2013. Le projet sur le site des fours de la Butte rouge est le suivant :

- voiries et stationnements : 60 000€ H.T
- la signalétique : 20 000€ H.T
- Les bâtiments : 574 000€ H.T
- L'accès aux anciens fours : 80 000€ H.T

Le total représente 734 000€ H.T.

Le Conseil Communautaire souhaite que le projet soit étudié par les commissions concernées et qu'un plan de financement soit présenté avant qu'il statue.

## **Protection et mise en valeur de l'environnement – Cadre de vie**

### Entretien des cours d'eau

Un technicien de la CATER de Basse Normandie a présenté à la commission la démarche à entreprendre pour l'entretien et la remise en état des cours d'eau. L'étude est estimée à 250€ le kilomètre et est subventionnée à 50% par l'agence de l'eau, 20% par le Conseil Régional et 10% par le Conseil Général. Le linéaire des cours d'eau sur le territoire de la Communauté de Communes est d'environ 161 kilomètres. La commission a jugé l'opération trop coûteuse.

La commune de Bellou en Houlme a cédé sa compétence « Entretien des cours d'eau » au Syndicat mixte de la Haute Rouvre et à la Communauté de communes. Le dossier de déclaration d'intérêt général déposé par le syndicat est bloqué à cause de ce problème de double compétence. Le conseil étudiera les modalités pour débloquent ce dossier début 2008.

## **Voirie**

### Routes communales

Des travaux d'entretien et de voirie ont été réalisés par l'entreprise APPIA Basse Normandie et son sous-traitant l'entreprise COURTEILLE pour une somme de 216 104.94€ TTC. Les travaux ont débuté en juin pour se terminer en octobre.

## Les ouvrages d'art

Suite aux consultations infructueuses pour l'entretien et la réparation de 2 ponts situés sur les communes de Bellou en Houlme et Dompierre, l'A.I.F.R a été contactée. Elle se propose de réaliser ces travaux pour la somme de 3 063€.

Le pont situé à Dompierre a été réparé courant septembre et le pont de Bellou en Houlme a été partiellement réparé en octobre. Vu la pluviométrie de l'année 2007, ils ont été dans l'incapacité de réparer la base de l'ouvrage. Ils se proposent de finir l'ouvrage en 2008.

\* Loi du 12 juillet 1999

**Le Président**  
Communauté de Communes  
De la Haute Varenne et du Houlme

**B.LOUISE**